

Faire voir pour faire (re)connaître : le travail de promotion de la Société des écrivains canadiens, de 1936 à 1960

Josée Vincent

Volume 27, Number 2 (80), Winter 2002

La sociabilité littéraire

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/290055ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/290055ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0318-9201 (print)

1705-933X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Vincent, J. (2002). Faire voir pour faire (re)connaître : le travail de promotion de la Société des écrivains canadiens, de 1936 à 1960. *Voix et Images*, 27(2), 254–269. <https://doi.org/10.7202/290055ar>

Article abstract

In this article, the author focuses on the promotional activities carried out by the Société des écrivains canadiens from its inception to the dawn of the Quiet Revolution. While exhibitions and the yearly Bulletin bibliographique were intended to disseminate production, other activities such as the organisation of commemorative events, the publication of directories and the establishment of new organisations (Office de linguistique, Académie canadienne-française) brought about greater recognition for writers. Thus, around this professional organisation there appeared a network of men and women working to establish French Canadian literature.

Faire voir pour faire (re)connaître : le travail de promotion de la Société des écrivains canadiens, de 1936 à 1960

Josée Vincent, Université de Sherbrooke

Dans cet article, l'auteure s'intéresse aux diverses activités de promotion menées par la Société des écrivains canadiens, de ses débuts à l'aube de la Révolution tranquille. Alors que les expositions et le Bulletin bibliographique annuel visent essentiellement à diffuser la production, l'organisation d'événements commémoratifs, la publication de répertoires et l'instauration de nouveaux organismes, tels l'Office de linguistique et l'Académie canadienne-française, sont autant d'événements qui participent à la reconnaissance des écrivains. Ainsi, autour de l'organisme professionnel se tisse un réseau d'hommes et de femmes travaillant à l'établissement d'une littérature canadienne-française.

Le plus grand [service à rendre aux écrivains] est sans contredit de développer dans le public le goût et la curiosité des choses de l'esprit. Sans pour cela se substituer aux éditeurs, [la Société des écrivains canadiens] s'efforce de replacer le livre au rang qu'il doit occuper dans la civilisation d'un peuple, à savoir le premier¹.

Victor Barbeau

Ce que l'on nomme communément « pratiques associatives » désigne en fait un large éventail de relations entretenues au sein de divers groupements, allant des plus informels, tels les réseaux de correspondance et les cercles d'écrivains, aux plus structurés, telles les académies et les associations professionnelles². Si les recherches sur certains types de regroupe-

-
1. Victor Barbeau, *La société des écrivains canadiens. Ses règlements. Son action. Bibliographie de ses membres*, Montréal, La Société des Écrivains canadiens, 1944, p. 9.
 2. À ce sujet, l'ouvrage de Pierre Rajotte, *Lieux et réseaux de sociabilité littéraire au Québec* (Québec, Éditions Nota bene, 2001, 336 p.), fournit une première typologie de ces pratiques.

ments sont aujourd'hui bien amorcées, la question des associations professionnelles, qui nous intéresse ici, semble avoir été négligée jusqu'à présent. Pourtant, ces associations participent tout aussi activement à la promotion et à la légitimation des œuvres et des écrivains, comme en témoigne l'exemple de la Société des écrivains canadiens.

Fondée en 1936, l'année de la dissolution de la section française de la Canadian Authors' Association³, la Société des écrivains canadiens se porte d'emblée au service des lettres et des écrivains canadiens-français. Et pour remplir ce vaste mandat, la Société intervient dans plusieurs secteurs d'activité, de l'information à l'animation, en passant par la défense des droits d'auteur. Dans le cadre de cet article, nous avons choisi de nous concentrer sur le travail de promotion mené par la Société, de 1936 à 1960⁴. Qu'il s'agisse de faire connaître la production canadienne-française ou de faire reconnaître ses auteurs, tant au Québec qu'à l'étranger, la Société a tenté de développer des outils et des moyens efficaces, à une époque où le milieu québécois du livre manquait encore cruellement de ressources. L'analyse⁵ de ses actions permet de mettre en lumière l'influence de certains agents à l'intérieur de ce regroupement professionnel, soit Victor Barbeau et Jean Bruchési. Elle jette aussi un éclairage nouveau sur l'histoire du champ littéraire au Québec en insistant sur le rôle crucial de cet organisme.

La promotion et la diffusion des œuvres canadiennes-françaises

Pour faire connaître la production de ses membres, la Société des écrivains canadiens organise régulièrement des «Salons du livre», tels que l'on se plaît alors à les nommer. En fait, ces expositions rassemblent des ouvrages récemment publiés, tout au plus au cours des cinq dernières années. Aux yeux des premiers dirigeants de la Société, ces événements s'inscrivent dans une mission qui dépasse largement le cadre littéraire :

[Ils] sont une leçon de choses qui apprend à ceux qui l'ignoraient et rappellent à ceux qui étaient portés à l'oublier que l'intelligence a des droits, des besoins, des devoirs et que, tout en étant une nourriture recherchée et surabondante, le pain et les cirques ne sauraient suffire à nourrir un peuple, un

3. Au sujet de cette association, ancêtre de la Société des écrivains canadiens, voir Josée Vincent, «Un premier regroupement "professionnel" d'écrivains au Québec: la section française de la Canadian Authors' Association (1921-1936)», Pierre Rajotte, *op. cit.*, p. 275-333.
4. Au début des années 1960, la Société des écrivains canadiens, à l'instar de plusieurs autres organismes, va entreprendre la restructuration tant de ses objectifs que de son mode de fonctionnement. C'est pourquoi cette étude s'arrête à ce moment, les années suivantes étant marquées par une tout autre problématique.
5. L'essentiel de cette analyse repose sur l'étude des procès-verbaux et des autres documents rassemblés dans le fonds de la Société des écrivains canadiens, MSS-061, déposé à la Bibliothèque nationale du Québec. Pour alléger le texte, nous utiliserons désormais la mention «Fonds SÉC» pour désigner ces documents.

peuple qui, par surcroît, se flatte d'être l'héritier d'une vaste et ancienne culture⁶.

Pour monter les expositions, le chef du secrétariat sollicite les membres de la Société, les priant d'envoyer un exemplaire de chacune de leurs nouveautés. À l'occasion, l'on joint à cette collection des toiles ou des sculptures d'artistes canadiens-français. Étrangement, il semble que ces expositions n'aient pas eu de vocation ouvertement commerciale. Ainsi, lors de l'assemblée annuelle de la Société en juin 1945, les membres discutent, pour la première fois à notre connaissance, de la possibilité de vendre des livres sur les lieux de l'exposition, sans toutefois en arriver à une entente⁷. Pourtant, dans leurs belles années, ces expositions attirent jusqu'à 2000 personnes.

Sous la présidence de Victor Barbeau, soit de 1936 à 1944, certains salons sont consacrés à des thèmes particuliers : le troisième centenaire de Racine et le centenaire de Louis Fréchette en 1939, le troisième centenaire de Montréal en 1942, le Salon de l'enfance et de la jeunesse en 1943. Les expositions ont lieu à la Bibliothèque municipale de Montréal, à l'École technique ou à l'École du meuble. Mais, à partir des années 1950, le nombre d'expositions organisées par la Société diminue. En fait, l'organisme préfère désormais s'associer aux autres agents du milieu culturel : la production des membres de la Société est présentée dans des kiosques, lors des salons du livre organisés par la Société d'études et de conférences et la Société des éditeurs canadiens du livre français. Mais, ce faisant, la production canadienne-française n'a plus l'exclusivité ; elle se retrouve plutôt entourée d'ouvrages français qui lui volent définitivement la vedette, comme le souligne Jean Bruchési, en 1951 :

Il n'en reste pas moins, admettons-le sans récrimination, que les écrivains canadiens de langue française et le livre canadien n'ont pas eu la meilleure part lors du dernier Salon. Espéraient-ils l'avoir, étant donné que ce Salon était consacré au livre français tout court? [...] Ils méritaient bien cependant de l'avoir un peu plus large que celle qui leur a été dévolue, et qui leur a fait un sort d'enfant pauvre⁸.

Les efforts de la Société pour faire connaître les nouveautés canadiennes-françaises ne se bornent pas au Québec. De 1936 à la fin des années 1950, la Société participe à des expositions tenues à l'étranger : New York et l'Amérique du Sud en 1942, le Venezuela en 1954, Bruxelles en 1958, etc. Règle générale, le Secrétariat de la Province appuie les écrivains en achetant les ouvrages destinés à être exposés et en les offrant ensuite aux bibliothèques étrangères. Ainsi, la production canadienne-française est mise à la disposition d'un public international. Mais rappelons, ici, que

6. Victor Barbeau, *op. cit.*, p. 10.

7. Procès-verbal de l'assemblée annuelle, 2 juin 1945, Fonds SÉC.

8. Procès-verbal de la réunion du conseil, 9 décembre 1951, Fonds SÉC.

cette ouverture sur le monde n'est pas redevable au seul travail de la Société. En temps de guerre, des éditeurs dynamiques ont contribué à ouvrir les frontières, comme l'ont démontré les auteurs des articles recueillis dans le collectif *Éditeurs transatlantiques*⁹.

La générosité du Secrétariat de la Province ne se manifeste pas seulement lorsque des expositions ont lieu. La Société reçoit régulièrement des demandes provenant d'institutions et d'universités étrangères qui souhaitent enrichir leur bibliothèque des nouveautés canadiennes-françaises, de l'Institut culturel de Moscou à la Société des écrivains haïtiens en passant par le Marymount College de New York... Pour répondre à leurs attentes, elle prie le Secrétariat de lui remettre six à huit exemplaires de chacun des titres qu'il achète annuellement¹⁰, proposition qui semble lui avoir été accordée. La Société gère également des demandes faites par des institutions canadiennes, qu'il s'agisse des Forces armées, des Amicales féminines ou de l'Association catholique de la jeunesse canadienne. Enfin, lorsque des organismes ne bénéficient pas d'une forme quelconque de subvention, elle sert d'intermédiaire pour le choix et l'achat des livres, à moins qu'elle ne consente à piger directement dans son fonds :

Ainsi, l'an dernier, elle a donné au gouvernement fédéral qui, trop pauvre, disait-il, pour les payer, nous les empruntait à titre permanent, cent cinquante volumes qui font présentement le tour de l'Amérique du Sud avec leurs frères les livres anglo-canadiens. Sans notre collaboration, le Canada français aurait été laissé, une fois de plus, dans l'ombre. La Société ne néglige donc aucune occasion de mettre notre pays en lumière¹¹.

Cette flèche d'un Turc à l'égard du gouvernement fédéral n'étonne guère. Mais elle démontre surtout la volonté de la Société d'imposer la production canadienne-française partout où il lui est possible de le faire.

Tout aussi important qu'il puisse être, ce travail de diffusion demeure cependant limité à un public institutionnel et, par le fait même, assez restreint. Au milieu des années 1930, grâce au travail de son représentant à Paris, Edmond Buron¹², la section française de la Canadian Authors' Association avait noué des contacts avec des éditeurs français, en particulier avec Flammarion, auquel elle se disait prête à accorder le monopole de la distribution des ouvrages canadiens. La Société va tenter de maintenir ces liens, toujours dans l'espoir de rejoindre un plus vaste lectorat. En septembre 1936, le même Edmond Buron est chargé de relancer les pourparlers avec Flammarion. Au cours des trois années suivantes, le conseil

9. Jacques Michon (dir.), *Éditeurs transatlantiques*, Sherbrooke/Montréal, Éditions Ex Libris/Éditions Triptyque, coll. «Études sur l'édition», 1991, 244 p.

10. Procès-verbal de l'assemblée semestrielle, 8 octobre 1938, Fonds SÉC.

11. Victor Barbeau, *op. cit.*, p. 12-13.

12. À propos d'Edmond Buron, voir l'article de Claude Galarneau, «Un intellectuel canadien inconnu. Edmond Buron (1874-1942)», *Les Cahiers des Dix*, n° 47, Sainte-Foy, Les Éditions La Liberté, 1992, p. 215-245.

examine plusieurs projets : éditions françaises des ouvrages canadiens, dépôts de livres, ouverture d'une librairie canadienne, voire d'un musée permanent comportant aussi un volet librairie¹³. Mais l'approche de la Seconde Guerre mondiale compromet toutes les négociations. À la fin du conflit, ce sont les éditeurs qui relanceront ce type de projet¹⁴.

À travers cette production diffusée au Canada et à l'étranger, il arrive que la Société glisse quelques ouvrages qu'elle a elle-même publiés ; c'est que la Société se fait parfois éditrice, comme en témoignent les ouvrages lancés à l'occasion des célébrations du troisième centenaire de Montréal¹⁵. Mais dans ce domaine, l'une de ses contributions les plus marquantes demeure sans conteste la parution annuelle du *Bulletin bibliographique*. Cette vaste entreprise nous ramène aux premières heures de la section française. Depuis le début des années 1920, les écrivains canadiens-français souhaitaient que leurs publications soient régulièrement recensées, mais, faute d'argent, la section n'avait jamais réussi à répondre à leurs attentes. Grâce à la subvention du Secrétariat de la Province, la Société veillera non seulement à réaliser ce projet, elle en fera son fer de lance.

En 1938 paraît le premier *Bulletin bibliographique de la Société des écrivains canadiens*, une petite brochure qui renferme la liste des nouveautés produites par les membres en 1937. Pour préparer cette publication, on s'était contenté d'envoyer un formulaire aux membres, leur demandant de le retourner dûment rempli, puis on avait compilé les informations ainsi obtenues. Or il apparaît bien vite que cette façon de faire laisse à désirer, les membres oubliant de fournir des renseignements, voire de retourner le formulaire. Pour éviter ces inconvénients, ainsi qu'une surcharge de travail pour les membres du conseil, Victor Barbeau décide de confier la préparation du bulletin à une bibliothécaire, qui veillerait non seulement à l'uniformisation des données, mais qui se chargerait aussi de rassembler toute l'information nécessaire. Lors de l'assemblée semestrielle du 8 octobre 1938, cette tâche est confiée à Marie-Claire Daveluy¹⁶.

13. Voir la correspondance entre Victor Barbeau et Edmond Buron, du 28 septembre 1936 au 23 novembre 1938, Fonds SÉC.
14. À ce sujet, voir Jacques Michon (dir.), *op. cit.*, et J. Michon, *Fides : la grande aventure éditoriale du père Paul-Aimé Martin*, Montréal, Fides, 1998, 387 p.
15. En 1942, la Société publie deux collectifs, *Ville, ô ma ville* et *Fidélité à Ville-Marie*, ainsi que trois œuvres de ses membres, *Le jeu de la voyageuse* de Rina Lasnier, *Légende mystique* de Cécile Chabot et *Né à Montréal* de Jean Bruchési.
16. Quatre ans plus tard, c'est Rina Lasnier qui assume cette fonction ; elle est remplacée par Anne-Marie Morisset en 1944, qui poursuit ce travail jusqu'en 1952. De 1953 à 1955, Marguerite Chartrand prend la relève, puis c'est au tour de Gérard Martin, de 1956 à 1959. Fait intéressant, bien que les noms des compilatrices soient mentionnés à l'intérieur des *Bulletins*, seul le nom de Gérard Martin apparaîtra sur la couverture, à partir de 1956. Comme quoi il reste encore difficile pour les femmes de cette époque, tout aussi talentueuses qu'elles puissent être, de faire reconnaître à juste titre leur travail.

En 1942, la Société produit un bulletin spécial, qui rassemble la production de 1937 à 1941. L'année suivante, on modifie la maquette de couverture et on ajoute à la liste des nouveautés canadiennes les ouvrages français et étrangers publiés au Canada, ainsi que les ouvrages en cours d'impression. Enfin, on inclut un index des titres. Ces changements de forme et de contenu ne sont pas anodins; nombreux à pratiquer la réédition d'ouvrages étrangers pendant la guerre, les éditeurs canadiens ont certainement contribué à convaincre la Société de faire ces modifications. Ainsi enrichi, le *Bulletin bibliographique* peut désormais prétendre couvrir l'ensemble, ou du moins la plus grosse partie de la production éditoriale canadienne-française et, ce faisant, il se voit considéré comme une véritable publication professionnelle. Il arrive cependant que des éditeurs se fassent tirer l'oreille, ne prenant pas toujours la peine d'effectuer les envois d'hommage. Pour les inciter à devenir plus systématiques, Victor Barbeau propose, en 1945, d'ajouter des pages publicitaires, celles-ci étant bien entendu réservées aux fournisseurs¹⁷. Il fait ainsi d'une pierre deux coups, puisque les annonceurs doivent défrayer une partie de cette publicité.

Outre l'ajout d'un index des auteurs en 1949 ou le rajeunissement de la couverture en 1950 puis en 1956, le bulletin conserve ses principales caractéristiques jusqu'à la fin de sa parution, en 1960¹⁸. L'impression des premiers bulletins est confiée à l'imprimerie du Courrier de Saint-Hyacinthe, mais dans les années 1940, Thérien Frères obtient le contrat. De 1937 à 1939, il semble que les bulletins aient été tirés à 1 000 exemplaires. Puis devant le succès qu'ils remportent, on augmente le tirage à 1 500 exemplaires pour le bulletin de 1940. Par la suite, les tirages sont fixés à 1 200 exemplaires jusqu'en 1958, alors qu'ils diminuent de moitié. Mais que fait la Société de tous ces bulletins? Chaque année, les membres reçoivent gratuitement un exemplaire et, grâce à la politique d'achat du Secrétariat de la Province, la Société en expédie aussi un certain nombre «gracieusement à toutes les bibliothèques et toutes les maisons d'enseignement du Canada et de l'étranger¹⁹». Enfin, les exemplaires restants sont mis en vente au Secrétariat de la Société²⁰.

Jusqu'à la fin des années 1940, le *Bulletin bibliographique* est le seul instrument relativement systématique qui permet de connaître la production canadienne-française contemporaine. Cela permet à Victor Barbeau

17. Procès-verbal de l'assemblée semestrielle, 9 décembre 1945, Fonds SÉC.

18. Certains bulletins vont comporter des éléments spéciaux: les noms des membres du conseil, les règlements généraux en 1948, la liste des membres de la Société en 1956. Dans l'ensemble, toutefois, le bulletin ne subit pas de changements majeurs.

19. Victor Barbeau, «Notice», *Bulletin bibliographique de la Société des écrivains canadiens. Année 1942*, Montréal, Éditions de la Société des Écrivains canadiens, 1943, p. i.

20. Ce n'est qu'en 1960, alors que la Société ne dispose plus d'un local pour son secrétariat, que le conseil envisage la vente des *Bulletins* en librairie.

d'affirmer qu'il «est non seulement le meilleur ambassadeur du Canada français à l'étranger, [...] il est pareillement le guide sûr, impartial des éducateurs, des bibliothécaires, des personnes instruites désireuses de se renseigner de première main sur la production littéraire de notre pays²¹». Mais le *Bulletin* ne demeure que «relativement» systématique, car à une époque où le dépôt légal n'existe pas encore, plusieurs ouvrages échappent toujours à la bonne volonté des compilatrices. Les membres de la Société sont bien conscients de cette limite, puisqu'à plusieurs reprises, ils émettent le vœu que la Société prépare une bibliographie nationale²², une requête constamment rejetée faute de moyens pour entreprendre un travail d'une telle envergure. On suggère également que la Société entame des démarches auprès des pouvoirs publics afin qu'ils imposent justement le dépôt obligatoire des titres publiés. Mais en 1949, selon Louvigny de Montigny, l'idée est irrecevable «à cause des dispositions de la loi actuelle. Et il y a le problème du centre bibliographique qui grouperait et classerait ces dépôts²³».

Or, en 1950, les Archives publiques du Canada accueillent le Centre bibliographique canadien, qui constitue «le premier rouage d'une Bibliothèque nationale, au Canada²⁴». Outre la constitution d'un «service catalogographique central²⁵», disponible pour l'ensemble des bibliothèques canadiennes, l'un des principaux objectifs de ce nouvel organisme est de reprendre la publication du *Canadian Catalogue of Books Published in Canada, about Canada, as well as Those Written by Canadians* — mieux connue sous le titre de *Canadiana* —, assurée depuis le début des années 1920 par la Bibliothèque publique de Toronto. En fait, l'on souhaite constituer un catalogue plus exhaustif, incluant les manuels scolaires et les livres de poche et produire une édition mensuelle. Pour ce faire, on sollicite l'aide des éditeurs, mais aussi celle des associations d'auteurs. Reconnue pour la publication du *Bulletin bibliographique*, la Société des écrivains canadiens est particulièrement visée, mais l'idée d'une collaboration gratuite répugne à ses dirigeants. Jean Bruchési est donc chargé d'écrire au directeur du Centre, W. Kaye Lamb, lui «laissant entendre que tout en étant prêts à coopérer, nous ne voulons pas perdre le bénéfice de notre initiative, [...] et que nous comptons aussi donner un service payé²⁶». L'année suivante, la Société conclut une entente avec le Centre,

21. Victor Barbeau, *op. cit.*, p. 10.

22. Olivier Maurault insiste particulièrement sur la nécessité de cet instrument, lors de l'assemblée générale du 21 mai 1949, mais Jean-Jacques Lefebvre, trésorier de la Société et bibliothécaire de profession, lui démontre l'impossibilité, pour la Société, d'accomplir cette tâche. Procès-verbal de l'assemblée générale, 21 mai 1949, Fonds SÉC.

23. Procès-verbal de l'assemblée générale, 21 mai 1949, Fonds SÉC.

24. «Catalogue des livres canadiens», feuillet publicitaire, s.d., Fonds SÉC.

25. *Ibid.*

26. Procès-verbal de la réunion du conseil, 4 décembre 1950, Fonds SÉC.

acceptant de lui adresser régulièrement une liste des ouvrages reçus moyennant un «dédommagement de cinquante sous pour chacun²⁷». La Société entend ainsi maintenir sinon sa «paternité», du moins des privilèges sur ce type de publication.

Mais bientôt, à la suite des recommandations du rapport Massey, le monde culturel canadien commence à se transformer. En 1953, le gouvernement canadien promulgue une loi sur le dépôt obligatoire des ouvrages publiés au Canada et le Centre bibliographique canadien devient officiellement la Bibliothèque nationale du Canada. Ce faisant, les bibliothécaires d'Ottawa disposent désormais de toute l'information nécessaire à la préparation du *Canadiana*. À court terme, cela a pour conséquence de rendre caduque l'entente entre le Centre bibliographique et la Société. À moyen terme, le *Bulletin bibliographique* de la Société des écrivains canadiens devient désuet; dès la fin des années 1950, la chute de sa popularité entraîne une réduction considérable des tirages: de 1 200 exemplaires, on passe à 600 exemplaires, le tiers étant destiné aux membres de la Société. Plusieurs critiques lui sont d'ailleurs adressées²⁸, suggérant entre autres d'en revoir complètement la teneur... Le conseil refuse systématiquement de les entendre. En 1960, alors que la Société n'a guère plus d'énergie ni de ressources, elle met fin à la publication de son bulletin, admettant officiellement qu'il fait double emploi avec le *Canadiana*²⁹.

Des outils de la légitimation...

Le *Bulletin bibliographique*, nous l'avons vu, est conçu pour faire connaître la production canadienne-française. Mais tout en cherchant à promouvoir les œuvres, la Société entend aussi, et peut-être surtout, faire reconnaître leurs auteurs. C'est pourquoi elle va entreprendre la publication de deux répertoires: *La Société des écrivains canadiens. Ses règlements. Son action. Bio-bibliographie de ses membres* et le *Répertoire bio-bibliographique de la Société des écrivains canadiens. 1954*. Il semble que l'idée de publier le premier ouvrage revienne à Gérard Martin, membre de la section de Québec. Lors de l'assemblée semestrielle du 27 novembre 1943, celui-ci émet le vœu qu'une monographie sur la Société voie le jour et il reçoit, à l'unanimité, l'aval de l'assemblée. L'on décide alors d'envoyer des formulaires à tous les membres, afin de rassembler l'information. Publié aux Éditions de la Société des Écrivains canadiens en 1944, l'ouvrage renferme, comme son titre l'indique, les règlements de la Société, une liste de ses activités et une biobibliographie des membres, le

27. Procès-verbal de la réunion du conseil, 26 novembre 1951, Fonds SÉC.

28. À cet égard, Eugène Achard est particulièrement virulent, «n'ayant que des reproches à adresser au genre adopté». Procès-verbal de l'assemblée générale, 9 mai 1959, Fonds SÉC.

29. Procès-verbal de la réunion du conseil, 19 septembre 1960, Fonds SÉC.

tout précédé d'une longue introduction où Victor Barbeau retrace les points forts de l'organisme en insistant sur leurs retombées, bénéfiques pour l'ensemble de la société.

Les procès-verbaux ne fournissent pas de renseignements spécifiques quant aux raisons qui ont motivé cette publication. Mais de toute évidence, cet ouvrage, qui à l'instar des *Bulletins bibliographiques* doit servir de porte d'entrée dans le monde des lettres canadiennes-françaises, est conçu pour être diffusé non seulement à travers toute la province, mais aussi au Canada et à l'étranger. Plus encore, cette monographie se veut un éloge des compétences de l'organisme et, par conséquent, de la valeur des écrivains canadiens-français qui en font partie.

A priori, la publication du *Répertoire bio-bibliographique de la Société des écrivains canadiens. 1954*, tiré à 2500 exemplaires en 1955, rejoint les mêmes objectifs :

Ce répertoire fera davantage connaître nos écrivains au Canada et à l'étranger. C'est de la saine publicité. Nous formons le vœu que dans une dizaine d'années, nos successeurs voudront remettre à jour cette nomenclature. Un relevé périodique de cette nature nous apparaît indispensable. Il témoigne de la vitalité d'une littérature jeune et en pleine expansion³⁰.

Soucieux de précision — mais peut-être aussi pour faire entendre un jugement bien personnel! — l'instigateur de ce répertoire, Jean Bruchési, va plus loin :

Ceux qui l'on dressé — et Dieu sait que ce ne fut pas sans grande peine — n'ont point la prétention d'avoir couvert tout le terrain ni épuisé le sujet, encore moins de suppléer à l'absence d'une histoire de la littérature canadienne-française ou de faire œuvre critique. Ce modeste ouvrage n'est pas autre chose qu'un *Who's Who*, avec la différence qu'aucun des noms dont il se compose n'y a été inscrit contre paiement. [...]

Le jour où il a pris la décision de publier cet ouvrage, le conseil ne songeait pas à flatter l'amour-propre des membres de la Société des écrivains. Avant tout, il avait la certitude d'offrir un utile instrument de recherche sociologique, une sorte de dictionnaire dont l'intérêt social ne peut être mis en doute, abstraction faite de la qualité variable de ceux qui y figurent et de leurs œuvres.

En présentant aux lecteurs du *Figaro*, il y a quelques semaines, le *Who's Who in France*, M. André Siegfried qualifiait de bonne sociologie le fait de «rechercher, jusqu'au détail individuel, de quels éléments se compose une société». Ceux qui ont cette curiosité, chez nous et à l'étranger, nous sauront sans doute gré de leur donner un moyen de la satisfaire en partie, même si ce moyen, par suite de la négligence des uns ou de l'indifférence des autres, voire d'inévitables oublis ou d'erreurs involontaires, participe à l'imperfection de la plupart des œuvres humaines. Quand paraîtra le prochain Répertoire —

30. R. Duhamel, «Avant-propos», *Répertoire bio-bibliographique de la Société des écrivains canadiens. 1954*, Montréal, Éditions de la Société des écrivains canadiens, 1955, p. xiii.

en 1960 ou 1965 – nos successeurs mettront à profit cette première expérience³¹.

Ainsi, à l'œuvre de promotion s'ajoute un intérêt sociologique, voire historique, pour une littérature en voie d'autonomisation : il ne s'agit plus seulement de montrer ce qui se fait et par qui cela se fait, mais également de s'inscrire dans une tradition en train de naître. Et cette évolution entre les deux répertoires montre bien la conscience que les écrivains développent tant à propos de leur pratique qu'à celui de leur rôle social.

Cette volonté de bien faire explique peut-être les nombreux délais qui ont retardé la parution de l'ouvrage. Lancé en 1950, le projet bat de l'aile pendant plusieurs mois, voire quelques années. En 1953, on songe sérieusement à l'abandonner, jugeant que le travail accompli est déjà dépassé par l'œuvre du Centre bibliographique canadien³². Mais la détermination de Jean Bruchési lui permet de voir enfin le jour :

Il faut sortir de la province de Québec et du Canada pour comprendre que si l'on se rend facilement compte de nos richesses matérielles, nulle publication ne renseigne sur la vie culturelle. On a peu de choses à offrir car on manque d'ouvrages critiques. Le Répertoire bio-bibliographique paraîtra parce qu'il est demandé et comblera une lacune³³.

Regroupant plus de 500 notices, l'ouvrage présente les écrivains membres de la Société, de 1944 à 1954, « compte tenu des membres démissionnaires depuis 1950 et de ceux qui sont morts au cours de la dernière période décennale³⁴ ». Pour le président de la Société, il s'agit donc d'un outil professionnel indispensable, qui permet de retracer à la fois les principaux acteurs et les progrès de cette vie littéraire, afin de confirmer et de légitimer l'existence d'une littérature canadienne-française.

La publication de ces répertoires n'est pas le seul moyen dont dispose la Société pour poursuivre son œuvre. S'ils tendent, pour la plupart, à souligner la grandeur de la littérature française — *Alma Mater* projetant inévitablement son éclat sur la production autochtone qui s'en inspire —, les événements commémoratifs mettent aussi de l'avant les hérauts de la littérature canadienne-française. En célébrant le centenaire de Louis Fréchette en 1939 ou celui de Nérée Beauchemin en 1950, la Société contribue à créer un statut « littéraire », qui confère aux écrivains le lustre et le pouvoir d'une tradition. Or cette tradition est essentielle pour qu'existe une littérature, comme le rappelle Antonio Candido :

Quand les écrivains d'une certaine période parviennent à faire fonctionner le système [littéraire] que nous venons de décrire, il se produit alors un événement

31. Jean Bruchési, « Préface », *Répertoire bio-bibliographique de la Société des écrivains canadiens. 1954, op. cit.*, p. xv.

32. Procès-verbal de la réunion du conseil, 23 mars 1953, Fonds SÉC.

33. Procès-verbal de l'assemblée générale, 20 juin 1953, Fonds SÉC.

34. Jean Bruchési, « Préface », *op. cit.*, p. xv.

capital: la formation d'une tradition littéraire. Comme dans une course où l'on se transmettrait le flambeau d'un coureur à l'autre, on peut désormais voir se dessiner une trajectoire. Ce mouvement constitue une tradition au sens plein du terme, c'est-à-dire à la fois une transmission et ce qui est transmis. Et c'est sous ces deux formes du mode de transmission et du message transmis que des modèles s'imposent comme référence à la pensée et au comportement. On peut accepter ou rejeter ces modèles, mais sans tradition il n'y a pas ce phénomène de civilisation qu'on appelle littérature³⁵.

Pour renforcer ce lien entre le passé et le présent, la Société organise en parallèle des concours littéraires, destinés tant aux écoliers qu'aux écrivains aguerris, imposant ainsi le littéraire comme une valeur sociale: «Pourquoi j'aime la langue française», en 1938, en collaboration avec l'Association internationale des Écrivains de langue française; «Le plus beau récit, la plus belle légende inspirés de l'histoire de Montréal», en 1941, qui donnera naissance au recueil *Fidélité à Ville-Marie*; «Le livre canadien d'expression française que j'ai le mieux aimé», en 1943; «La légende d'Évangéline», en 1946; etc. Après la guerre, la Société semble cependant céder le pas, encore une fois, à d'autres organisations, qu'il s'agisse de la Société Radio-Canada, de la Société d'études et de conférences ou du Secrétariat de la Province. N'étant plus l'instigatrice des concours, sa participation se limite la plupart du temps à inviter ses membres à y participer ou à déléguer des représentants pour constituer les jurys.

Ce transfert d'initiatives, la Société a parfois elle-même contribué à le créer. Ici, deux cas nous apparaissent exemplaires: la fondation de l'Office de linguistique et, dans un autre domaine, celle de l'Académie canadienne-française. L'Office de linguistique naît sous la présidence de Victor Barbeau, peu après le premier congrès de la Société, tenu à Sherbrooke en 1937. Ses fonctions consistent «à fournir aux intéressés: industriels, hommes d'affaires, voire publicitaires et journalistes l'expression française correcte³⁶». Placé sous l'autorité suprême de l'Office de la Langue française, son modèle et vis-à-vis français, l'Office de linguistique est chargé de mener des recherches, des enquêtes, de faire la correction des textes qui lui sont soumis. Il poursuit également un travail de vulgarisation de concert avec l'Association française de normalisation, en faisant paraître des articles dans la revue française *Technique*, ainsi que des répertoires lexicaux: vocabulaires du bois, du pétrole, du ski, de l'acoustique, etc. Dans les années 1940, l'Office met ainsi à contribution des linguistes renommés, mais aussi des écrivains membres de la Société, tels Rodolphe Dubé, Alice Pépin-Benoît, le Père Hugolin et Victor Barbeau, à qui il confère de ce fait le statut de spécialistes de la langue française. Il

35. Antonio Candido, «La méthode de l'histoire littéraire», *Études littéraires*, traduit par Flavio Aguiar, révisé par Maximilien Laroche, vol. XX, n° 1, printemps-été 1987, p. 153.

36. Compte rendu de la première séance du congrès des écrivains canadiens, 14 août 1937, Fonds SÉC.

semble que la Société ait mis un terme à ce service à la fin de la guerre. En fait, vers 1945, les archives ne renferment plus aucune information à propos de l'Office de linguistique. La création de l'Académie canadienne-française explique peut-être ce retrait dans la mesure où cet organisme se donne le mandat de «servir et de défendre la langue française³⁷».

Si la Société des écrivains canadiens cherche à légitimer la profession d'écrivain, elle ne peut prétendre se définir, du moins officiellement, comme juge de la valeur des œuvres littéraires. Pourtant, à la fin des années 1930, l'absence d'instances de légitimation spécifiques au champ littéraire canadien-français en irrite plus d'un, comme le démontre bien Pierre Rajotte :

La fondation de l'Académie canadienne-française, en 1944, marque quant à elle la recherche d'une double autonomisation, à la fois culturelle et littéraire. D'une part, la montée du nationalisme canadien-français rend nécessaire l'établissement d'une Académie distincte de celle bilingue et biculturelle qu'est la Société royale. Dorénavant «libre, au sens vrai du terme, l'Académie peut prendre la position qu'elle juge être la meilleure, même et surtout si elle contredit à l'opinion courante, sans avoir à craindre dans son sein de révolution de palais»³⁸.

Parmi ceux qui revendiquent la création de cette académie «autonome», on compte plusieurs membres de la Société des écrivains canadiens³⁹, dont le père Gustave Lamarche. Lors du congrès de Sherbrooke, celui-ci formule la proposition suivante :

Considérant que les lettres canadiennes ont beaucoup souffert jusqu'ici du manque d'«organisation», lacune qui laissait les efforts éparpillés, privait les écrivains de direction et les incitait à s'entre-détruire plutôt qu'à s'entraider ;

Considérant que cette lacune est partiellement comblée par la réorganisation de la Société des Écrivains, réorganisation à bon droit basée sur les principes de l'autonomie ethnique et destinée à marquer une date dans l'histoire de la littérature canadienne-française ;

Considérant qu'en conformité du principe ainsi posé il faut développer le plus possible, dans le domaine des lettres comme partout ailleurs, le sens de

37. Victor Barbeau, *L'Académie canadienne-française, deuxième édition*, Montréal, s.é., 1963. On peut aussi supposer que Victor Barbeau, qui abandonne la présidence de la Société pour prendre la tête de l'Académie, souhaite conserver un dossier dont il s'était fait l'instigateur. Peu importe. Faute de temps et de ressources semble-t-il, les académiciens mettront plusieurs années avant de prendre réellement le relais, attendant 1947 avant de consacrer une partie de leurs séances aux études linguistiques, voire 1954 avant d'entreprendre la publication du fruit de leurs travaux, les *Bulletins de linguistique*.

38. Pierre Rajotte, *op. cit.*, p. 268. Pierre Rajotte cite ici Victor Barbeau, *L'Académie canadienne-française, op. cit.*, p. 8.

39. En fait, outre Guy Frégault, les 16 écrivains qui participent à la fondation de l'Académie sont des membres de la Société : Victor Barbeau, Marius Barbeau, Roger Brien, Robert Charbonneau, Robert Choquette, Marie-Claire Daveluy, Léo-Paul Desrosiers, Rodolphe Dubé, Alain Grandbois, Lionel Groulx, Louis Lachance, Gustave Lamarche, Rina Lasnier, Philippe Panneton, Léopold Richer.

la personnalité nationale et par conséquent pourvoir notre organisation littéraire du suprême organisme qui, dans tous les pays, représente la haute culture littéraire, à savoir une Académie;

Considérant que l'objection qu'on peut faire à cette création, en arguant de notre manque de culture, part d'un sentiment exagéré de modestie, et ne résiste pas à un examen, même sommaire, des personnalités qui honorent, à l'heure actuelle, notre monde littéraire;

Considérant que les Écrivains canadiens ne doivent pas s'avouer inférieurs aux philosophes et théologiens de notre nationalité, lesquels font brillamment réussir, depuis déjà quelques années, une Académie de Philosophie et de Théologie;

Considérant que l'éminent écrivain français, Louis Bertrand, délégué de l'Académie française au second Congrès de la langue française au Canada, a justement suggéré à notre peuple la fondation de l'organisme autonome proposé ici;

Considérant, d'autre part, que ni la Royal Society of Canada ni la très méritante Société du Parler français au Canada ne peuvent tenir lieu de l'institution proposée, la première pour les raisons qui ont motivé l'autonomie de la Société des écrivains canadiens, la seconde parce que son champ d'action se limite à la philologie;

Propose:

Que la Société des écrivains canadiens, réunie en congrès à Sherbrooke, reconnaisse le principe d'une Académie littéraire canadienne-française;

Que la Société délibère sur les moyens à prendre pour mettre promptement le projet à exécution;

Que la création d'une Académie littéraire canadienne-française soit considérée, si elle a lieu, comme un des résultats pratiques les plus élevés de la fondation de la [...] Société des écrivains canadiens et de la tenue du très brillant Deuxième Congrès de la Langue française⁴⁰.

Chacun de ces nombreux «Considérant» renferme des informations primordiales pour comprendre le contexte dans lequel l'organisme a vu le jour. Ainsi, l'autonomie nationale revendiquée par Gustave Lamarche se doit d'avoir pour conséquence une autonomie structurale du champ littéraire canadien-français: en accueillant ce «suprême organisme», le champ disposerait ainsi de tous les appareils nécessaires à la production, à la diffusion et à la reconnaissance du littéraire. Il apparaît aussi clairement que les écrivains canadiens-français, qui avaient utilisé le modèle anglo-saxon de la Canadian Authors' Association pour créer leur association professionnelle, s'inspirent cette fois-ci d'un modèle français, celui de l'Académie française, pour concevoir leur appareil de légitimation. Et il s'agit sans doute là de la meilleure façon de démontrer la spécificité francophone de l'organisme. Enfin, bien que la postérité n'ait guère retenu le rôle joué par la Société des écrivains canadiens dans la fondation de l'organisme, ce

40. Proposition datée du 6 août 1937, présentée le 15 août suivant, à Sherbrooke, lors du congrès de la Société des écrivains canadiens, Fonds SÉC. C'est l'auteur qui souligne.

document prouve que le regroupement professionnel souhaitait bel et bien en faire l'un de ses fleurons : en promulguant la création de l'Académie canadienne-française, la Société participe concrètement au processus de légitimation du littéraire... Mais, ce faisant, elle impose un nouvel organisme qui, plus spécialisé, délimite son champ d'action.

... À une reconnaissance internationale

De 1936 à la fin des années 1950, la Société mène sa lutte pour la promotion des écrivains sur tous les fronts. À cette fin, elle utilise les médias, sollicitant régulièrement les journaux, la radio, voire la télévision pour obtenir une visibilité auprès de l'ensemble de la population. Mais ce qui la distingue définitivement de la section française, qui elle aussi dirigeait des campagnes de « propagande », c'est sans doute sa volonté de s'imposer tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières. En tissant et retissant sans cesse tout un réseau de contacts avec des associations canadiennes et étrangères, la Société des écrivains canadiens souhaite obtenir une reconnaissance internationale.

Bien qu'elle ait tout à fait consommé son divorce, la Société maintient tant bien que mal certaines relations avec la Canadian Authors' Association. Officiellement « affiliée » à la fédération canadienne-anglaise en 1941, la Société bénéficie, selon cette entente, outre des échanges de documents et de services techniques, d'un appui dans les dossiers liés au droit d'auteur et d'une chronique trimestrielle dans le *Canadian Bookman*. Dans les faits, les liens entre la Société et l'association canadienne-anglaise restent assez ténus, du moins jusqu'à la fin de la guerre. Sous la présidence de Jean Bruchési, un rapprochement est esquissé : les associations vont organiser ensemble quelques activités, des dîners, des expositions, voire des rencontres d'écrivains, mais cette forme de collaboration demeure plutôt superficielle et ne provoque guère l'enthousiasme des écrivains⁴¹. Par contre, lorsqu'il s'agit d'exercer des pressions auprès du gouvernement fédéral afin de consolider ou de défendre les intérêts des écrivains, l'union des deux organismes apparaît plus forte, plus sincère⁴². Enfin, à la fin des années 1950, alors que les membres du conseil qui préconisaient le maintien de ces relations abandonnent les uns après les autres leurs postes, l'association des deux organismes ne tient plus qu'à un fil ; lors de la réunion du 11 janvier 1960, la Société met fin à l'association⁴³.

41. Ainsi, le conseil de la Société déplore régulièrement, lors des assemblées annuelles, la faible participation des membres à ce type d'activités biculturelles.

42. Faute d'espace, nous ne pouvons pas aborder ici la question des revendications entreprises par les deux organismes pour la défense des écrivains, nous limitant exclusivement au travail de promotion et de légitimation.

43. À peine trois ans plus tard, ayant reçu une lettre de la Canadian Authors' Association à propos d'un projet de publication soulignant le centenaire de la Confédération, la

Consciente que les écrivains canadiens-français ont tout à gagner de recevoir l'appui des membres de l'ensemble du milieu culturel, la Société entretient des liens avec d'autres associations professionnelles canadiennes, telles l'Association canadienne des bibliothèques ou l'Association des journalistes, en envoyant régulièrement des représentants aux réunions et aux congrès annuels. Elle siège également aux conseils d'administration d'organismes à vocation plus large, tels le Conseil canadien des Arts⁴⁴ et l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences. Grâce à ce réseau, les revendications des écrivains ont certainement plus de chance de parvenir aux oreilles des dirigeants nationaux.

À l'extérieur du Canada, la Société entre en relation avec divers regroupements. Elle se contente parfois d'échanger des documents, voire de participer à des activités ponctuelles⁴⁵, comme c'est le cas avec l'Association des écrivains suisses, l'Association des écrivains belges, l'Association américaine des professeurs de langue française, la Société des Gens de lettres ou la Société des écrivains mauriciens. Elle accorde cependant plus d'attention aux regroupements internationaux auxquels elle donne son adhésion: l'Association internationale des écrivains de langue française, l'Association des écrivains catholiques, la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et de compositeurs et la Confédération internationale des travailleurs intellectuels. Cela lui permet d'être tenue au courant des grands dossiers liés aux questions d'édition, de droit d'auteur, etc. Mais cela offre surtout aux écrivains canadiens-français la possibilité d'être reconnus à travers le monde.

Qu'ils aient utilisé leur charisme ou leurs relations diplomatiques, Victor Barbeau et Jean Bruchési ont largement contribué à établir ce réseau. Mais à la fin des années 1950, sous la présidence de Roger Duhamel, les liens s'étiolent... La Société connaissant alors certaines difficultés financières, on préfère s'abstenir de renouveler les adhésions. Au début des années 1960, il semble que la Société ait rompu la plupart de ces liens⁴⁶.

présidente de la Société, Claire Martin s'étonnera de retrouver dans l'en-tête la mention «Affiliated with la Société des écrivains canadiens». Après avoir interrogé sans succès son conseil au sujet de la nature des liens entre les deux organismes, la présidente chargera le secrétaire de la Société, J.-Z.-Léon Patenaude, de mener une enquête. De toute évidence, personne n'était au fait de ces quelque vingt années d'association!

44. Appelé, à partir de 1958, la Conférence canadienne des Arts.

45. Ainsi, à titre d'exemple, Simone Routier sera déléguée à la Biennale de Poésie en Belgique, en 1952, 1953 et 1954.

46. En 1963, J.-Z.-Léon Patenaude sera délégué auprès des associations professionnelles étrangères, entre autres la Société des Gens de lettres et la Confédération internationale des sociétés d'auteurs, afin de tenter de renouer ces liens. Cependant, les membres du conseil veilleront à ce que nul frais de transport ou de séjour ne soit assumé par la Société! Voir le procès-verbal de la réunion du conseil, 17 juin 1963, Fonds SÉC.

*
**

De la fin des années 1930 au milieu des années 1940, à une époque où tout reste encore à faire, la Société des écrivains canadiens joue en effet un rôle primordial, tant dans la promotion des œuvres canadiennes-françaises, au Québec et à l'étranger, que dans la reconnaissance de leurs auteurs. Étant sans doute l'un des rares appareils dûment outillés et capables d'animer et de promouvoir la vie littéraire, la Société connaît beaucoup de succès : elle prend des initiatives, elle développe des outils importants, elle affirme l'existence d'une littérature canadienne-française, elle confirme la « professionnalisation » des écrivains canadiens-français.

Mais à partir de la fin de la guerre, d'autres appareils prennent peu à peu la relève, tels l'Académie canadienne-française, le Centre bibliographique national, la Société d'études et de conférences et la Société des éditeurs canadiens du livre français. Dès lors, la Société ne peut plus régner en maître sur le milieu québécois du livre, forcée qu'elle est de composer avec la venue de ces nouveaux agents. C'est pourquoi, à la fin des années 1950, elle n'a d'autre choix que de revoir l'ensemble de ses mandats ; le plan de restructuration entrepris à l'aube des années 1960 témoigne éloquemment de l'urgence de se trouver une nouvelle spécificité, alors que le champ littéraire entre dans une nouvelle phase d'auto-nomisation.